
CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 14 septembre 2017 à 19h30
Au Centre des Congrès d'Aix-les-Bains

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Renaud BERETTI
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir de Jean-Claude CAGNON
3	AIX-LES-BAINS	T	Jérôme DARVEY	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
4	AIX-LES-BAINS	T	Marie-Pierre MONTORO	
5	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
6	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	Pouvoir d'Evelyne FORNER
7	AIX-LES-BAINS	T	Joaquim TORRES	
8	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
9	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	
10	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	Pouvoir de Pascal PELLER
11	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Arrivée après la 7 ^{ème} délibération
12	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
13	AIX-LES-BAINS	T	Thibaut GUIGUE	
14	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
15	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
16	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	Pouvoir de Marie-Pierre FRANCOIS
18	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
20	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
21	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	
22	CONJUX	T	Claude SAVIGNAC	
23	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	
24	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	
25	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	Pouvoir d'Yves GRANGE
26	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	Départ après la 26 ^{ème} délibération
27	ENTRELACS	T	Christophe DERIPPE	
28	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
29	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
30	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	Pouvoir de Didier FRANCOIS
31	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
32	MERY	T	Eudes BOUVIER	
33	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
34	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
35	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
36	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	Pouvoir de Nicolas MARC
37	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
38	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
39	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	
40	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
41	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
42	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
43	SERRIERES-EN-CHAUTAGNE	T	Denise DE MARCH	
44	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
45	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
46	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
48	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
49	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
50	VOGLANS	T	Martine BERNON	

27 communes présentes



Excusés :

Jean-Claude LOISEAU

Tresserve

Autres présents non votants :

Daniel DE MEDTS

Frédéric GIMOND

Laurent LAVAISSIERE

Martine REVOL

Christophe PIRAT

Christophe TOUZEAU

Véronique MERMOUD

Olivier VERDENAL

Sophie CASSARO

Quentin CLERC

Estelle COSTA de BEAUREGARD

Eline QUAY-THEVENON

Saint Offenge

Directeur Général Adjoint des Services

Directeur Général Adjoint

Directrice de cabinet

Directeur des services à la population

Directeur du Pôle Eau

Responsable Urbanisme-Habitat-Foncier

Responsable Finances

Service Tourisme

Service Tourisme

Responsable Juridique/Assemblées

Assistante de direction

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 7 septembre 2017 à laquelle était joint un dossier de travail de 205 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 52 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 49 présents (49 titulaires), et 60 votants.

DÉLIBÉRATION

N° : 23 Année : 2017

Exécutoire le : **18 SEP. 2017**

Affichée le : **18 SEP. 2017**

Visée le : **18 SEP. 2017**

RESSOURCES HUMAINES RIFSEEP – Mise à jour et complément de la délibération du 18 mai 2017

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 18 mai 2017 le nouveau régime indemnitaire dénommé Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) a été instauré à Grand Lac au 1^{er} juin 2017.

Il convient de compléter la délibération du 18 mai 2017 et notamment son article 2 du Titre I, selon les dispositions suivantes :

- **"Avantages collectivement acquis au titre de l'article 111 de la loi du 26 janvier 1984 pour les agents ayant été transférés et optant pour le présent régime indemnitaire :**

En application des dispositions des articles 111 de la loi du 26 janvier 1984, et L5111-7 du Code Général des Collectivités Territoriales, les agents qui bénéficiaient d'un avantage collectivement acquis (notamment 13e mois ou prime de fin d'année) dans leur collectivité d'origine et qui ont été transférés à Grand Lac, cesseront de percevoir l'avantage collectivement acquis s'ils optent pour le présent régime indemnitaire."

Par ailleurs, en application de l'arrêté du 16 juin 2017 pris pour l'application au corps des adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer des dispositions du décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 dont le régime indemnitaire est pris en référence pour les adjoints techniques et les agents de maîtrise territoriaux, il convient de compléter l'annexe 1 de la délibération du 18 mai 2017 pour une application du RIFSEEP aux cadres d'emplois des adjoints techniques et des agents de maîtrise territoriaux à compter du 1^{er} octobre 2017.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport ;
- APPROUVE les dispositions de la présente délibération.

Aix-les-Bains, le 14 septembre 2017

Le Président,
Dominique DORD,



- Délégués en exercice : 70
- Présents : 50
- Votants : 60
- Pour : 60
- Contre : 0
- Abstention(s) : 0
- Blanc(s) : 0

ANNEXE 1 – délibération du 14 septembre 2017 sur le RIFSEEP

Mise à jour de la liste des cadres d'emplois et emplois bénéficiant du RIFSEEP au 1^{er} octobre 2017

Filière	Corps de l'Etat	Cadres d'emplois FPT	Références	Délibération d'application	Date d'application effective
Administrative	Administrateurs civils	Administrateurs territoriaux	Arrêté du 29 juin 2015		
Administrative	Attachés d'administration de l'Etat	Attachés territoriaux	Arrêté du 3 juin 2015		
Administrative	Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat	Rédacteurs territoriaux	Arrêté du 19 mars 2015		
Administrative	Adjointes administratifs des administrations de l'Etat	Adjointes administratifs territoriaux	Arrêtés du 20 mai 2014 et 26 novembre 2014		
Médico-sociale	Adjointes administratifs des administrations de l'Etat	Agents sociaux	Arrêtés du 20 mai 2014 et 26 novembre 2014	18 mai 2017	1 ^{er} juin 2017
Sportive	Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat	Educateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Arrêté du 19 mars 2015		
Sportive	Adjointes administratifs des administrations de l'Etat	Opérateurs territoriaux des activités physiques et sportives	Arrêtés du 20 mai 2014 et 26 novembre 2014		
Animation	Secrétaires administratifs des administrations de l'Etat	Animateurs territoriaux	Arrêté du 19 mars 2015		
Animation	Adjointes administratifs des administrations de l'Etat	Adjointes d'animation territoriaux	Arrêtés du 20 mai 2014 et 26 novembre 2014		
Technique	Adjointes techniques de l'Intérieur et de l'outre-mer	Adjointes techniques territoriaux	Arrêtés du 28 avril 2015 et 16 juin 2017		
Technique	Adjointes techniques de l'Intérieur et de l'outre-mer	Agents de maîtrise territoriaux	Arrêtés du 28 avril 2015 et 16 juin 2017	14 septembre 2017	1 ^{er} octobre 2017

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : RIFSEEP - Mise à jour et complément de la délibération du 18 mai 2017

Date de transmission de l'acte : 18/09/2017

Date de réception de l'accusé de réception : 18/09/2017

Numéro de l'acte : d2020 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20170914-d2020-DE

Date de décision : 14/09/2017

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.5. Regime indemnitaire
4.5.1. Indemnités et primes